



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Défense, le 04 mars 2015

### *Résultats financiers 2014*

## **De bons résultats dans un contexte climatique défavorable, qui permettent le maintien des équilibres financiers.**

**En 2014, RTE enregistre une légère baisse de son chiffre d'affaires à 4 461 M€ (-5%) en raison des températures supérieures aux normales saisonnières, qui ont eu un impact sur la consommation d'électricité. Cette évolution est d'autant plus marquée qu'elle intervient après un exercice 2013 exceptionnel en raison de conditions climatiques particulièrement favorables. Dans ce contexte, grâce à la politique de maîtrise de ses coûts, RTE a maintenu un niveau de résultat net de 379 M€, en ligne avec les projections, témoignant de la solidité de son modèle économique et de son cadre de régulation. Grâce à la solidité de ses résultats, RTE a également poursuivi, à hauteur de 1 374 M€, le programme d'investissements entrepris pour le renforcement de la qualité de son service et l'adaptation de son réseau aux enjeux européens et à la transition énergétique.**

Le chiffre d'affaires de RTE s'établit à 4 461 M€ en 2014 en retrait de 5% par rapport à 2013. Cette contraction du chiffre d'affaires s'explique principalement par la baisse des recettes d'accès au réseau, liée à une moindre consommation d'énergie électrique en 2014 (-6%) en raison de conditions climatiques clémentes.

En 2014, RTE a poursuivi et accentué les efforts des années précédentes en matière de maîtrise de ses dépenses. Ainsi, les dépenses d'exploitation (hors achats liés à l'équilibrage du système électrique, qui sont conditionnés par des facteurs qui s'imposent à RTE) sont en baisse de 2,1% par rapport à 2013, s'établissant à 1 423 M€. L'Excédent Brut d'Exploitation s'établit à 1 687 M€, en retrait de seulement 101 M€ (-6%) par rapport à 2013.

Ces efforts de performance opérationnelle ont permis à RTE de conserver un bon niveau de résultat net, à 379 M€. Ce résultat intègre trois facteurs défavorables : l'aléa climatique en 2014, la baisse du tarif au 1<sup>er</sup> août 2014 et un abattement accordé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) sur la facture des consommateurs électro intensifs.

Ces bons résultats s'expliquent par la robustesse du modèle économique, résultant d'un cadre de régulation tarifaire stable. Les recettes de RTE proviennent pour l'essentiel du paiement par ses clients du Tarif d'Utilisation du Réseau Public de Transport d'Electricité (TURPE). Ce tarif est établi par la CRE de manière à couvrir l'ensemble des coûts de RTE engagés au titre de ses missions de gestionnaire du réseau public de transport et garantit une rémunération régulée des capitaux engagés par RTE.

Le cadre de régulation tarifaire a été conçu pour assurer cette rémunération dans la durée en lissant et rectifiant les effets des aléas climatiques et économiques sur l'activité de transport d'électricité en France. Les écarts observés entre les hypothèses retenues pour l'élaboration du tarif et les réalisations sur certains postes de dépenses et de recettes jugés par la CRE difficilement prévisibles et non maîtrisables (recettes de soutirage, recettes d'interconnexion, achats d'électricité pour compenser les pertes...) sont restitués ou repris, selon le cas, aux utilisateurs du réseau par le biais des évolutions tarifaires.

Ainsi, RTE a restitué à ses clients en 2014 une partie des bons résultats de 2013 sous la forme d'une baisse tarifaire de 1,3% intervenue le 1<sup>er</sup> août 2014.

***Poursuite d'une politique d'investissements soutenue pour renforcer et développer le réseau et la qualité de service au bénéfice des clients et de la collectivité.***

RTE a poursuivi en 2014 sa politique soutenue d'investissements, à hauteur de 1 374 M€ au périmètre régulé par la CRE, en légère baisse (-5%) par rapport à 2013. Les principaux investissements sur le réseau ont porté sur l'accueil des énergies renouvelables, la finalisation de la nouvelle interconnexion entre la France et l'Espagne, ou encore la sécurisation de l'alimentation de différentes régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Vendée). RTE continue également de consacrer le tiers de ses investissements au renouvellement du réseau existant pour maintenir la sécurité et la qualité de service, ainsi que d'investir dans les technologies de l'information pour répondre aux enjeux de sûreté du système électrique, des nouveaux mécanismes de marché et des réseaux électriques intelligents.

Les achats de RTE ont permis aux entreprises françaises de bénéficier en 2014 de près de 2 milliards d'euros de dépenses. Ces dépenses représentent en France près de 30.000 emplois indirects, engendrés auprès des fournisseurs de RTE et de leurs propres fournisseurs.

Le montant des investissements prévu pour les années à venir se maintient à un niveau soutenu de l'ordre de 1,5 milliard d'euros par an, avec la poursuite du renouvellement du réseau existant, la réalisation de nouveaux projets d'interconnexion (Italie et Angleterre), le raccordement des énergies renouvelables sur le réseau et notamment l'éolien en mer, ainsi que la poursuite du développement et du renouvellement des systèmes d'information pour répondre aux nouveaux enjeux de RTE.

Dans le même temps, RTE a poursuivi une activité opérationnelle de haut niveau, au bénéfice de ses clients. Cela s'est traduit par le maintien d'une bonne qualité de l'électricité livrée (avec un Temps de Coupure Equivalent à hauteur de 2 min 46 s et une fréquence moyenne de 0,46 coupure par client, résultats meilleurs que la moyenne de ces dix dernières années) et par la réalisation de nouveaux ouvrages pour pérenniser cette qualité de service et adapter le réseau aux enjeux de la transition énergétique.

***Un endettement maîtrisé pour financer le programme d'investissements à des taux très compétitifs***

La stabilité du cadre de régulation tarifaire et la robustesse du modèle économique de RTE s'avèrent déterminantes pour lui permettre de maîtriser ses équilibres financiers et, par là, de bénéficier de sources de financement à des taux très compétitifs.

RTE mène une politique financière prudente, axée sur l'autofinancement et sur la diversification de ses sources de financement (emprunts obligataires et prêts de la Banque Européenne d'Investissement).

La dette nette atteint 7 877 M€ à fin 2014. La maîtrise de son augmentation (+418 M€) permet à RTE de maintenir ses équilibres financiers. La notation A+ de RTE, avec une perspective stable, a été confirmée par l'agence Standard & Poor's à la fin de 2014.

RTE a ainsi lancé plusieurs émissions obligataires en 2014. Après une émission de 600 M€ en juin 2014, la première sur une maturité de 15 ans, RTE a contracté en octobre 2014, un second emprunt incluant une tranche de 500 M€ à 10 ans, au taux le plus bas jamais atteint par RTE sur une émission obligataire, et une tranche de 250 M€, la première sur une maturité de 20 ans. Ces opérations ont contribué au financement du programme d'investissements de RTE tout en permettant d'allonger la maturité moyenne de la dette.

La Banque Européenne d'Investissement a maintenu son engagement auprès de RTE en 2014, à travers un accord de financement de 200 M€ supplémentaires qui constitue la seconde partie de l'enveloppe globale de 500 M€ sur laquelle elle s'était engagée en 2013.

*RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 48 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE emploie 8500 salariés.*

**Contacts presse RTE :**

**Stephen Marie**, +33 (0)1 41 02 16 76 / +33 (0)6 29 69 12 16 / [stephen.marie@rte-france.com](mailto:stephen.marie@rte-france.com)

**Carole Cissé**, + 33 (0)1 41 02 10 88 / +33 (0)6 68 07 62 71 / [carole.cisse@rte-france.com](mailto:carole.cisse@rte-france.com)

Pour en savoir plus : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)